



**11^e Session de la Conférence des Parties à la
Convention sur les zones humides
(Ramsar, Iran, 1971)**

« Les zones humides : lieux de vie et destinations »

Bucarest, Roumanie, 6 au 13 juillet 2012

Point XI de l'ordre du jour

Ramsar COP11 DOC. 8

**Rapport du Secrétaire général au titre de l'article 8.2 concernant la
Liste des zones humides d'importance internationale**

Note explicative : Ce document contient des informations reçues par le Secrétariat jusqu'au 2 juin 2012 qui doivent être présentées à la COP11 au titre de l'article 8.2 de la Convention. L'information fournie ci-dessous devrait être mise à jour par les Parties contractantes, si nécessaire, juste avant ou pendant la COP11 par l'intermédiaire de textes écrits soumis au Secrétariat et, le cas échéant, ces amendements seront intégrés dans le projet de Résolution révisé COP11 DR 4, « État des sites inscrits sur la Liste Ramsar des zones humides d'importance internationale » qui sera examiné à la COP11.

Les Parties sont priées de ne pas répéter oralement en séance plénière leurs mises à jour écrites fournies au Secrétariat « afin de gagner du temps en corrections et commentaires durant les séances plénières » (Décision SC42-7). Voir aussi COP11 DOC. 3 Add.1 pour d'autres informations sur les interventions en séance plénière.

1. L'article 8.2 du texte de la Convention sur les zones humides stipule que les fonctions permanentes du Secrétariat sont, entre autres,
 - « b) de tenir la Liste des zones humides d'importance internationale, et recevoir des Parties contractantes les informations prévues par le paragraphe 5 de l'article 2, sur toutes additions, extensions, suppressions ou diminutions relatives aux zones humides inscrites sur la Liste;
 - c) de recevoir des Parties contractantes les informations prévues conformément au paragraphe 2 de l'article 3 sur toutes modifications des conditions écologiques des zones humides inscrites sur la Liste;
 - d) de notifier à toutes les Parties contractantes toute modification de la Liste, ou tout changement dans les caractéristiques des zones humides inscrites, et prendre les dispositions pour que ces questions soient discutées à la prochaine conférence;

- e) d'informer la Partie contractante intéressée des recommandations des conférences en ce qui concerne les modifications à la Liste ou des changements dans les caractéristiques des zones humides inscrites. »
2. Le présent rapport du Secrétaire général a pour objet de communiquer à la 11^e Session de la Conférence des Parties l'information requise au titre de l'article 8 concernant la Liste des zones humides d'importance internationale (« Liste de Ramsar ») depuis la clôture de la COP10 de Ramsar, le 4 novembre 2008.

Ajouts de nouveaux sites à la Liste de Ramsar (article 2.5)

3. Le Secrétariat Ramsar tient à jour la Liste Ramsar des zones humides d'importance internationale disponible sur le site web de Ramsar en deux versions :
- a) la Liste de base, organisée par ordre alphabétique des Parties contractantes avec le nom des sites également par ordre alphabétique, la date d'inscription, l'état/province où se trouve le site, la superficie du site et les coordonnées géographiques du point central du site (www.ramsar.org/pdf/sitelist.pdf); et
 - b) la Liste annotée qui contient, en plus, une brève description de chaque site (www.ramsar.org/anno-list).
4. Dans le cas de l'inscription de nouveaux Sites Ramsar ou de l'extension de la superficie de sites existants, lorsque le Secrétariat a la certitude que la Partie contractante concernée lui a communiqué la Fiche descriptive Ramsar (FDR) et la carte de chaque nouveau site ou de chaque nouvelle extension, conformément aux résolutions de la COP sur les données requises pour les Sites Ramsar (notamment la Résolution VIII.13, 2002), le Secrétaire général autorise l'ajout à la Liste de Ramsar ou la modification. L'annonce est publiée sur le site web de Ramsar et sur la liste de courriel du Forum Ramsar et chaque Partie contractante est informée via la liste de courriel du Réseau Ramsar en anglais, français et espagnol; une lettre officielle et un certificat confirmant l'ajout à la Liste ou l'extension de la superficie est envoyée à la Partie concernée et les informations contenues dans la FDR et dans la carte sont ajoutées au Service d'information sur les Sites Ramsar (SISR) à consulter à l'adresse : <http://ramsar.wetlands.org/>.
5. Conformément à l'article 8.2 d), l'annexe 1 du présent rapport contient une liste des sites ajoutés à la Liste dans la période sous rapport. Entre la clôture de la COP10 (4 novembre 2008) et la fin juin 2012, 193 nouveaux Sites Ramsar ont été inscrits. En outre, l'Arménie (1 site), la Chine (6 sites) et la République démocratique du Congo (1 site) ont inscrit de nouveaux Sites Ramsar après la COP10 mais avec des dates antérieures d'entrée en vigueur de l'inscription.
6. Fin juin 2012, 2026 zones humides couvrant plus de 193 millions d'hectares étaient inscrites sur la Liste de Ramsar. Seuls les sites officiellement inscrits sur la Liste de Ramsar fin juin 2012 sont inclus dans ce total – 28 Parties ont annoncé l'inscription de 67 autres sites mais les formalités nécessaires ne sont pas encore terminées (Argentine 1, Australie 1, Bahamas 1, Bélarus 2, Bénin 1, Bhoutan 2, Burundi 2, Cameroun 2, Chili 1, Danemark 4, El Salvador 1, Équateur 5, Espagne 1, France 1, Géorgie 3, Îles Marshall 1, Iraq 1, Islande 2, Kenya 1, Mali 3, Madagascar 10, Myanmar 1, République dominicaine 1, République tchèque 2, Roumanie 4, Royaume-Uni 3, Ukraine 9, Yémen 1). Il est très probable que ces

formalités seront terminées pour certains sites qui seront inscrits sur la Liste avant l'ouverture de la COP11.

7. En outre, dans leur Rapport national à la COP11, 87 Parties annoncent qu'elles se préparent à inscrire un total de 356 nouveaux Sites Ramsar (Afrique du Sud 3, Albanie 1, Algérie 10, Antigua et Barbuda 2, Australie 1, Autriche 3, Barbade 1, Bélarus 3, Bénin 1, Bolivie 1, Botswana 2, Brésil 6, Cameroun 5, Canada 1, Chili 3, Chine 5, Colombie 2, Congo 3, Croatie 1, Cuba 3, El Salvador 2, Équateur 4, Espagne 4, Estonie 9, ex-République yougoslave de Macédoine 6, Fidji 2, Finlande 11, France 10, Gambie 3, Géorgie 1, Ghana 5, Guatemala 2, Guinée-Bissau 2, Îles Marshall 2, Indonésie 3, Iran (République islamique d') 3, Islande 1, Italie 8, Jamaïque 1, Kenya 2, Lesotho 1, Liban 5, Libye 20, Madagascar 2, Malaisie 1, Malawi 3, Mauritanie 10, Moldova 1, Mongolie 1, Monténégro 1, Mozambique 1, Myanmar 1, Namibie 2, Népal 10, Nouvelle-Zélande 2, Ouganda 3, Pakistan 5, Panama 1, Paraguay 3, Philippines 4, Portugal 2, République centrafricaine 3, République démocratique populaire lao 1, République dominicaine 4, République tchèque 2, Roumanie 15, Royaume-Uni 4, Rwanda 2, Sénégal 2, Serbie 2, Seychelles 2, Sierra Leone 3, Slovaquie 1, Soudan 3, Sri Lanka 3, Suède 15, Suriname 2, Thaïlande 6, Togo 1, Tunisie 20, Turkménistan 5, Turquie 17, Ukraine 10, Uruguay 6, Venezuela 3, Viet Nam 4, Yémen 3).

Extensions de Sites Ramsar existants (article 2.5)

8. Pendant la période sous rapport, 13 Parties ont considérablement agrandi la superficie d'un Site Ramsar au moins de leur territoire – Australie (3 sites), Bolivie (1), Bulgarie (1), Burundi (1), Canada (1), Chili (1), Estonie (4), France (1), Iran, République islamique d' (1), Lituanie (2), Norvège (1), Philippines (1) et Suisse (1). Ce chiffre exclut quelques Sites Ramsar pour lesquels une augmentation ou une diminution de la superficie inscrite est le résultat, non d'un changement dans les limites mais d'une définition plus précise des limites et/ou d'un nouveau calcul ou d'une correction d'erreurs précédentes (Résolution VIII.21), habituellement grâce à l'utilisation de technologies plus modernes. Des corrections mineures, de routine, de ce type, fréquemment communiquées dans la mise à jour de Fiches descriptives Ramsar, ont été portées sur la Liste de Ramsar mais ne sont pas mentionnées ici ni dans les pages de nouvelles du site web de Ramsar.
9. Le 28 avril 2010, les deux Sites Ramsar qui se trouvent dans le Parc national de Kakadu, en Australie, ont été fusionnés. Les limites du nouveau Site Ramsar correspondent maintenant à celles du Parc national. Par suite de la modification des limites, environ 600 000 hectares ont été ajoutés au Site Ramsar fusionné, ce qui comprend de vastes escarpements et des zones d'importance culturelle pour les propriétaires traditionnels.

Restrictions ou suppressions de Sites Ramsar de la Liste (article 2.5)

10. Aucun Site Ramsar n'a été considérablement réduit ni éliminé de la Liste depuis la clôture de la COP10 le 4 novembre 2008. Cependant, le Secrétariat a reçu des informations selon lesquelles la Géorgie a l'intention de réduire considérablement la taille du Site Ramsar « Zones humides du Kolkheti central ». Ce faisant, la Géorgie souhaitera certainement tenir compte des dispositions et procédures relatives à de telles décisions, adoptées dans la Résolution IX.6 (2005), *Orientations relatives aux Sites Ramsar ou parties de sites qui ne remplissent plus les critères d'inscription*.

Changements dans les caractéristiques écologiques de Sites Ramsar spécifiques (article 3.2)

11. L'article 3.2 de la Convention stipule « Chaque Partie contractante prend les dispositions nécessaires pour être informée dès que possible des modifications des caractéristiques écologiques des zones humides situées sur son territoire et inscrites sur la Liste, qui se sont produites, ou sont en train ou susceptibles de se produire, par suite d'évolutions technologiques, de pollution ou d'une autre intervention humaine. Les informations sur de telles modifications seront transmises sans délai à l'organisation ou au gouvernement responsable des fonctions du Bureau permanent spécifiées à l'article 8. », c.-à-d., le Secrétariat Ramsar.
12. Dans la plupart des cas, l'information sur les changements écologiques en cours ou probables dans les Sites Ramsar est d'abord fournie au Secrétariat par des tiers, c.-à-d. des citoyens concernés, des spécialistes des zones humides ou des organisations non gouvernementales. Le Secrétariat a établi une procédure rapide pour répondre à ces informateurs et les mettre en contact avec les Autorités administratives nationales, notamment les Correspondants nationaux Ramsar nommés dans leur pays, afin que ces Autorités soient informées dès que possible et en mesure de remplir leur devoir de rapport énoncé dans l'article 3.2.
13. Souvent, cette procédure consiste à proposer aux informateurs qu'ils contactent directement le Correspondant national Ramsar, dans les cas où le Secrétariat estime que la gravité est mineure ou la menace moins éminente. Ces cas, dans lesquels aucun contact direct n'est établi entre le Secrétariat et le Correspondant national Ramsar ou l'Autorité administrative sur la question, ne sont pas énumérés ci-dessous parce que le Secrétariat présume que la question a pu être éclaircie et résolue par communication directe entre le Correspondant national et l'informateur.
14. Lorsque cela n'a pas été possible et dans tous les autres cas où le Secrétariat considère, d'après l'information reçue, qu'il pourrait y avoir une menace réelle, d'origine anthropique, pour les caractéristiques écologiques du site, le Secrétariat demande d'autres informations au Correspondant national ou au chef de l'Autorité administrative du pays concerné. Le but est d'obtenir une opinion complète de l'Autorité administrative sur l'état du Site Ramsar en question, conformément à l'article 3.2.
15. Dans la majorité des cas, cette approche aide à éclaircir rapidement la situation sur le terrain, sur la base du transfert de l'information pertinente par le Correspondant national au Secrétariat, indiquant soit i) que le problème perçu a été résolu entre-temps, soit ii) que des mesures ont été prises pour le résoudre. Dans les cas plus compliqués, le Secrétariat soutient l'Autorité administrative dans sa recherche de solutions durables en lui fournissant des avis, sur demande, en mettant l'Autorité en contact avec des experts ou en aidant à la préparation d'une Mission consultative Ramsar, c.-à-d. une procédure spécifique adoptée par la Conférence des Parties (dans la Recommandation 4.7, 1990) dans laquelle une mission d'experts évalue en plus grand détail les problèmes d'un Site Ramsar donné, à l'occasion d'une visite sur place, pour donner à l'Autorité administrative du pays concerné un avis sur les moyens de trouver des solutions durables.
16. Tous les Sites Ramsar pour lesquels des informations pertinentes sur les questions relevant de l'article 3.2 ont été échangées entre le Secrétariat et l'Autorité administrative durant la

période sous rapport (4 novembre 2008 au 2 juin 2012) figurent dans les deux listes qui suivent, en ordre alphabétique du pays. Ces listes comprennent aussi des informations sur 15 sites, fournies par 12 Parties contractantes qui signalaient des changements dans les caractéristiques écologiques, dans leur Rapport national à la COP11 plutôt que dans le cadre de rapports communiqués sans délai au Secrétariat Ramsar, comme stipulé dans l'article 3.2.

17. La première est une liste de « dossiers clos » : des cas où la question des changements ou des changements probables dans les caractéristiques écologiques de Sites Ramsar est considérée comme résolue par l'Autorité administrative durant la période sous rapport. Ces Autorités sont à féliciter pour les efforts qu'elles ont déployés en vue de résoudre les problèmes en question. Cette liste couvre tous les Sites Ramsar où il a été possible de « clore » un dossier officiellement ouvert au Secrétariat au titre de l'article 3.2 durant la période sous rapport.
18. La deuxième liste, une liste de « dossiers ouverts », résume tous les cas où le Secrétariat a été informé de changements d'origine anthropique, en train de se produire ou susceptibles de se produire, dans les caractéristiques écologiques de Sites Ramsar durant la période actuelle sous rapport ou avant, et où il a contacté l'Autorité administrative concernée.
19. Cette liste comprend les Sites Ramsar se trouvant dans les deux situations suivantes : i) le Secrétariat attend encore de recevoir d'autres informations de l'Autorité administrative nationale et ii) l'Autorité a déjà informé le Secrétariat que des efforts ont été déployés pour résoudre les problèmes qui menacent les caractéristiques écologiques du Site Ramsar. Le Secrétariat se réjouit de collaborer avec les Autorités administratives concernées pour résoudre tous ces cas dans un proche avenir, en particulier lorsqu'un dossier au titre de l'article 3.2 est « ouvert » depuis longtemps (parfois plusieurs années). Le Secrétariat est prêt à fournir des informations plus précises sur ces cas, sur demande. Les Sites Ramsar inscrits au Registre de Montreux sont traités séparément ci-après et ne sont pas inclus dans ces deux listes.

« Dossiers clos » – après le 4 novembre 2008 et avant le 2 juin 2012

Sites Ramsar où les changements (ou changements probables) dans les caractéristiques écologiques ont cessé

Afrique du Sud	Langebaan
Argentine	Humedales del Chaco, Bahía de Samborombon, Otamendi
Australie	Bowling Green Bay, Corner Inlet/Nooramunga, Gippsland Lake/Macleod Morass, Great Sandy Strait (y compris Great Sandy Strait, Tin Can Bay et Tin Can Inlet), Pulu Keeling, Western Port Bay
Autriche	Stausee am Unteren Inn
Barbade	Graeme Hall Swamp
Bélarus	Osveiski, Sporovsky Biological Reserve, Yelnia, Zvanets
Bulgarie	Belene Islands Complex
Canada	Malpeque Bay, Beaverhill Lake, Alaksen
Cap-Vert	Lagoa de Pedro Badejo
Chine	Dalai Lake National Nature Reserve
El Salvador	Bahía de Jiquilisco
Émirats arabes unis	Ras Al Khor Wildlife Sanctuary
Espagne	Marjal de Pego-Oliva
Estonie	Endla Nature Reserve

France	Camargue, Rives du Lac Léman
Géorgie	Ispani Mire
Iran	Amirkelayeh Lake
Japon	Nishinoko-part of Biwa-ko
Liban	Palm Islands Nature Reserve
Malaisie	Kuching Wetlands National Park
Mali	Delta intérieur du Niger
Maroc	Merja Sidi Boughaba
Mexique	Laguna el Caiman, Area de Protección Cuatro Ciénagas, Reserva de la Biosfera Chamela-Cuixmala, Marismas Nacionales and Huisache Caimanero
Népal	Gosaikunda and Associated Lakes, Koshi Tappu
Norvège	Giske Wetland System, Kurefjorden,, Øra
Pérou	Zona Reservada Los Pantanos de Villa, Reserva Nacional Paracas
Pologne	Milicz Fishponds Nature Reserve
Royaume-Uni	Akrotiri (Southern Base Area, Cyprus), Exe Estuary, Lewis Peatlands, Lough Neagh and Lough Beg, Strangford Loch
Sri Lanka	Bundala National Park
Suède	Umeälv Delta
Thaïlande	Don Hoi Lot

« *Dossiers ouverts* »

Sites Ramsar où des changements (ou changements probables) dans les caractéristiques écologiques seraient en train de se produire

(Les cas où l'information a été reçue de l'Autorité administrative sont mentionnés en caractères gras)

Afrique du Sud	Ndumo Game Reserve
Albanie	Butrint, Lake Shkodra and River Buna
Allemagne	Mühlenberger Loch
Arménie	Lake Sevan
Australie	Central Murray State Forests, Coorong and Lower Lakes , Gippsland Lakes, Gwydir Wetlands , Maquarie Marshes
Autriche	Untere Lobau
Bangladesh	Sundarbans Reserved Forest
Belgique	Marais d'Harchies
Belize	Sarstoon Temash National Park
Bosnie-Herzégovine	Hutovo Blato
Colombie	Sistema Lagunar Ciénaga Grande de Santa Marta
Congo	Cayo-Loufoualeba
Costa Rica	Caribe Nordeste
Croatie	Delta Neretve
Danemark	Nissum Fjord, Ulvedybet & Nibee Bredning, Vadehavet, Heden on Jameson Land (Greenland)
Espagne	Aiguamolls de l'Empordà, Albufera de Valencia, Laguna y Arenal de Valdoviño, Mar Menor, Ria del Eo, Saladar de Jandía, S'Albufera de Mallorca, Txingudi
Ex-République yougoslave de Macédoine	Dojran Lake (Dojransko Ezero), Prespa Lake
Fédération de Russie	Kandalaksha Bay, Moroshechnaya River, Selenga Delta, Torey Lakes, Volga Delta
France	Rhin supérieur
Géorgie	Wetlands of Central Kolkheti
Grèce	Artificial lake Kerkini, Evros Delta, Lake Mikri Prespa

Honduras	Parque Nacional Jeannette Kawas
Inde	East Calcutta Wetlands, Sambhar Lake
Iran	Urmia Lake
Islande	Gunnafjörður, Myvatn-Laxá region, Thjörðsárver
Italie	Laguna di Marano: Foci dello Stella, Stagno di Molentargius
Jamaïque	Palisadoes
Kazakhstan	Ural River Delta and adjacent Caspian Sea coast
Mexique	Xcalcel, Xcalcelito, Parque Nacional Cabo Pulmo, Manglares y Humedales de la Isla de Cozumel
Moldova	Lower Prut Lakes
Monténégro	Skadarsko Jezero
Mozambique	Marromeu Complex
Népal	Gosaikunda and Associated Lakes
Nicaragua	Refugio de Vida Silvestre del Rio San Juan
Norvège	Aakersvika, Froan Nature Reserve & Landscape Protection Area, Giske Wetland System (new case based on information from 2012), Ilene & Pesterødkilen, Nordre Øyeren
Pakistan	Kinjhar (Kalri) Lake, Haleji Lake,
Pays-Bas	Bargerveen, Naardermeer
Pologne	Biebrzanski National Park
Portugal	Ria Formosa
République démocratique du Congo	Parc National des Virunga
République tchèque	Sumava peatlands
Roumanie	Danube Delta, Small Island of Braila
Royaume-Uni	South East Coast of Jersey, Thames Estuary and Marshes
Serbie	Slano Kopova, Stari Begi/Carska Bara Special Nature Reserve
Slovénie	Lake Cerknica and its environ, Skocjan Caves, Secovlje salt pans
Syrie	Sabkhat al-Jabbul Nature Reserve
Tanzanie	Lake Natron Basin
Thaïlande	Kuan Ki Sian of the Thale Noi Non-Hunting Area Wetlands
Turquie	Gediz Delta, Lake Seyfe , Lake Uluabat, Sultan Marshes
Ukraine	Dnipro River Delta, Kyliiske Mouth, Northern Part of the Dniester Liman, Sasyk Lake , Tendrivska Bay and Yagorlytska Bay

Sites Ramsar inscrits au Registre de Montreux pour faciliter la recherche de solutions aux changements dans les caractéristiques écologiques

20. Le tableau qui suit résume l'état actuel des Sites Ramsar inscrits au Registre de Montreux. Durant la période sous rapport (4 novembre 2008 au 2 juin 2012), un Site Ramsar a été ajouté au Registre et six en ont été supprimés.
21. L'Iraq a inscrit Hawizeh Marsh au Registre de Montreux le 28 avril 2010, suite à un abaissement du niveau de l'eau dû à des drainages excessifs dans les années 1990, à la construction de barrages en amont qui ont amoindri le flux des rivières pénétrant dans les marais et à une absence d'accord avec les États riverains quant au partage de l'eau qui pénètre dans les marais. Tout cela a été exacerbé par une diminution de la pluviosité dans le bassin versant par suite des changements climatiques.
22. Cinq Parties ont retiré chacune au moins un site du Registre de Montreux parce que les problèmes de gestion pour lesquels ils avaient été placés au Registre ont été résolus : Algérie (Lac Tonga, retiré le 07/09/09) et Oasis d'Ouled, retirée le 07/09/09), Italie (Stagno

di Cagliari, 25/11/08), Mauritanie (Parc National du Diawling, 08/09/09), République islamique d'Iran (Alagol, Ulmagol & Ajigol Lakes, 17/07/09) et Sénégal (Djoudj, retiré le 08/09/09).

23. En outre, le Costa Rica a demandé d'ajouter le Site Ramsar, Caribe Nordeste, au Registre de Montreux.
24. Trois Sites Ramsar inscrits au Registre de Montreux par l'ex-URSS ont par la suite été réinscrits ou reconnus comme Sites Ramsar par des États successeurs de l'Union soviétique (Azerbaïdjan, Kazakhstan et République kirgize). Le Secrétariat poursuit ses discussions avec ces trois Parties contractantes concernant l'état actuel de ces sites et leur inscription au Registre de Montreux; les trois anciens sites de l'URSS ont été retirés du Registre en attendant les résultats de ces délibérations. Il s'agit des sites d'Isyk-Kul State Reserve with Lake Isyk-Kul (République kirgize), Kirov Bays (Azerbaïdjan) et Lakes of the lower Turgay & Irgiz (Kazakhstan).
25. Actuellement, il y a au Registre de Montreux 48 Sites Ramsar inscrits pour cause de menaces d'origine anthropique sur leurs caractéristiques écologiques. Certains sont au Registre depuis de nombreuses années (certains depuis vingt ans), selon la liste fournie à l'adresse www.ramsar.org/cda/en/ramsar-documents-montreux-montreux-record/main/ramsar/1-31-118%5E20972_4000_0__.
26. Le Secrétariat espère que le processus en cours de suppression des cinq sites inscrits dans la colonne A du tableau ci-dessous sera bientôt finalisé. Ces sites seraient près d'être retirés et le Secrétariat reste à la disposition des Autorités administratives nationales respectives pour amener ce processus de suppression à une conclusion rapide.
27. Les informations reçues par le Secrétariat sur les progrès concernant 15 autres sites inscrits dans la colonne B du tableau ci-dessous indiquent que des solutions sont activement recherchées pour traiter les problèmes de changements dans les caractéristiques écologiques.
28. Pour les autres Sites Ramsar inscrits au Registre de Montreux et se trouvant dans la colonne C du tableau ci-dessous, le Secrétariat espère recevoir des informations des Autorités administratives à temps avant la COP11 pour savoir si l'on peut retirer ces sites du Registre parce que les problèmes à la base des changements écologiques auraient été résolus entre-temps ou, au contraire, si les problèmes perdurent et doivent encore être activement traités.

Partie contractante	A : Sites Ramsar dont le processus de suppression du Registre est en cours	B : Sites Ramsar où les changements dans les caractéristiques écologiques sont traités de manière active	C : Sites Ramsar pour lesquels on a besoin d'un éclaircissement pour savoir s'ils peuvent être retirés ou si les causes des changements écologiques doivent encore être traitées
Afrique du Sud			Blesbokspruit, Orange River Mouth, Ndumo Game Reserve

Allemagne	Wattenmeer, Ostfriesisches Wattenmeer & Dollart		
Argentine		Laguna de Llanquanelo	
Autriche		Donau-March-Thaya- Auen	
Azerbaïdjan			Kirov Bays
Belgique			De Ijzerbroeken te Diksmuide en Lo-Renige, Schorren van de Beneden Schelde
Bulgarie	Srebarna		Durankulak Lake
Chili		Carlos Anwandter Sanctuary	
Costa Rica		Palo Verde	
Croatie			Kopacki Rit
Danemark		Ringkøbing Fjord	
Égypte	Lake Bardawil		Lake Burullus
Espagne		Doñana, Las Tablas de Daimiel	
États-Unis		Everglades	
Grèce			Amvrakikos gulf, Axios Ludias Aliakmon delta, Kotychi laggons, Lake vistonis Porto Lagos Lake Ismaris & adjoining lagoons, Lakes Volvi & Koronia, Messolonghi lagoons, Nestos delta & adjoining lagoons Laguna del Tigre Keoladeo National Park, Loktak Lake
Guatemala			
Inde			
Iran (République islamique d')	Anzali Mordab complex	Shurgol Yadegarlu & Dorgeh Sangi Lakes	Hamun-e-Puzak south end, Hamun-e-Saberi & Hamun- e-Helmand, Neiriz Lakes & Kamjan Marshes, Shadegan Marshes & mudflats of Khor-al Amaya & Khor Musa, Hawizeh Marsh
Iraq			Azraq Oasis
Jordanie			Lakes of the lower Turgay & Irgyz
Kazakhstan			Sistema de Humedales de la Bahia de Bluefields
Nicaragua			Lake George
Ouganda			Parc National des Mangroves
République démocratique du Congo			
République kyrgyze			Isyk-Kul State Reserve with the Lake Isyk-Kul

République tchèque		Litovelske Pomoravi, Floodplain of lower Dyje River, Poodří, Trebou fishponds	
Royaume-Uni		The Dee Estuary, Ouse Washes	
Tunisie			Ichkeul
Uruguay	Bañados del Este y Franja Costera		

Missions consultatives Ramsar

29. Une attention spéciale est accordée aux Parties pour la gestion et la conservation des Sites Ramsar dont les caractéristiques écologiques sont menacées. En général, cela prend la forme d'une Mission consultative Ramsar (MCR), un mécanisme officiel d'assistance technique au service des Parties depuis plus de vingt ans.
30. Dans la plupart des cas, la MCR consiste en une visite par une équipe d'experts qui rédige un rapport avec ses conclusions et recommandations. Le rapport de l'équipe, après révision par les autorités, devient un document public qui peut servir de base pour des mesures de conservation du site et de référence pour d'autres, et qui peut aider à attirer un financement Ramsar ou un financement externe pour la mise en œuvre des recommandations.
31. La première MCR a eu lieu en février 1988 dans un Site Ramsar de Belgique et, depuis, a été suivie par 73 autres. Les avis élaborés et fournis aux Parties sont consolidés et fondés sur les meilleures connaissances disponibles et l'opinion des experts, membres de l'équipe et acteurs, ainsi que sur la situation réelle du Site Ramsar et de son bassin versant. De plus en plus, les Parties reconnaissent l'utilité et la valeur de ces avis et les demandes de MCR se multiplient.
32. Conformément à la Recommandation IV.7, le rapport final de la mission devient un document public (via le site web de Ramsar) lorsque la Partie concernée a eu la possibilité d'étudier le rapport et ses recommandations et de faire des commentaires. Les rapports (voir www.ramsar.org/ram) servent de référence sur les questions à examiner pour améliorer la gestion du site en question mais aussi aux administrateurs d'autres Sites Ramsar qui pourraient rencontrer des problèmes semblables.
33. Depuis la clôture de la COP10 (4 novembre 2008), 15 Missions consultatives Ramsar ont eu lieu et certains exemples sont brièvement résumés après cette liste :

MCR n°	Site Ramsar	Partie contractante	Date de la MCR
60	Alagol, Ulmagol & Ajigol Lakes	République islamique d'Iran	Mai 2009
61	Ramsar in Greenland	Danemark	Juin 2009
62	Marrromeu Complex	Mozambique	Août 2009
63	Bahía de Panamá y San San-Pond Sak	Panama	Novembre 2008

64	Åkersvika	Norvège	Avril 2010
65	Laguna del Tigre	Guatemala	Mai 2010
66	Cayo-Loufoualeba	Congo	Juin 2010
67	Marismas Nacionales and Laguna Huisache Caimanero	Mexique	Juin 2010
68	S'Albufera de Mallorca	Espagne	Octobre 2010
69	Humedal Caribe Noreste	Costa Rica	Novembre 2010
70	Doñana	Espagne	Janvier 2011
71	Embouchure de la Moulouya	Maroc	Octobre 2010
72	Refugio de Vida Silvestre del Río San Juan	Nicaragua	Mars 2011
73	Palo Verde	Costa Rica	Avril 2011
74	Cabo Pulmo	Mexique	Novembre 2011

34. Ayant eu des contacts préliminaires avec les pays concernés, le Secrétariat prévoit déjà 9 Missions consultatives Ramsar pour la prochaine période quadriennale, dans les pays suivants : Congo (La mangrove de la Pointe Noire), Croatie (Kopacki Rit), ex-République yougoslave de Macédoine (Prespa Lakes), Jamaïque (Palisadoes), Madagascar (Marais de Torotorofotsy avec leurs bassins versants), Pakistan (Middle and lower stretches of the Indus River Basin), Pérou (Abanico del Rio Pastaza), République démocratique du Congo (Parc national des Virunga) et Uruguay (Bañados del Este). Des sources de financement additionnelles devront être trouvées pour pouvoir réaliser ces nouvelles Missions consultatives Ramsar.

Mise à jour régulière de l'information sur les Sites Ramsar

35. Les Parties contractantes ont établi la procédure de fourniture de données et d'informations dans la « Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar » (FDR) pour chaque Site Ramsar lors de son inscription. Dans la Résolution VI.13 adoptée à la COP6 (1996), les Parties ont décidé de « réviser ces données tous les six ans au moins (à savoir, une session sur deux de la Conférence des Parties), à des fins de surveillance continue. »
36. Compte tenu du nombre croissant de Sites Ramsar inscrits et des capacités limitées (tant des Parties que du Secrétariat) pour réviser, actualiser et intégrer l'information sur les Sites Ramsar dans le Système d'information sur les Sites Ramsar (accessible au public à l'adresse <http://ramsar.wetlands.org>), le Secrétariat suggère que les Parties révisent et mettent à jour l'information sur les Sites Ramsar de manière continue, c.-à-d. site par site, chaque fois qu'une occasion se présente ou qu'un besoin particulier apparaît. Cette mise à jour continue est préférable à des révisions et mises à jour majeures pour tous les Sites Ramsar au niveau national uniquement tous les six ans.
37. Fournir des informations à jour au Secrétariat sur chaque Site Ramsar, chaque fois que le besoin de mise à jour survient, à des intervalles ne dépassant pas six ans, permet de mieux

répartir les efforts de révision et de mise à jour dans le temps. On peut ainsi éviter de devoir trouver des ressources additionnelles pour entreprendre des révisions substantielles et des campagnes de mise à jour au niveau national, en particulier pour les Parties qui ont inscrit un grand nombre de Sites Ramsar.

38. Depuis la clôture de la COP10 le 4 novembre 2008, le Secrétariat a reçu une ou plusieurs Fiches descriptives Ramsar ou fiches mises à jour pour les Parties suivantes : Algérie, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cambodge, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Congo, Costa Rica, Cuba, Danemark (y compris Groenland), Émirats arabes unis, Équateur, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Ghana, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Namibie, Népal, Nicaragua, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République de Corée, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Seychelles, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Ukraine et Viet Nam. Toutefois, il reste 1356 sites dans 142 pays (89% de toutes les Parties, 67% de tous les sites) inscrits dans l'annexe 2, qui n'ont pas été mis à jour depuis plus de six ans.
39. Le Secrétariat attire l'attention sur la nécessité forte et urgente exprimée dans la Résolution X.13 (2008), au paragraphe 31 : « les Parties qui ont des Sites Ramsar pour lesquels elles n'ont pas encore fourni de descriptions officielles et/ou pour lesquels des cartes appropriées n'ont pas encore été soumises, de fournir, de manière hautement prioritaire, les Fiches descriptives Ramsar et/ou cartes dans l'une des langues de travail officielles de la Convention ».
40. Le Secrétariat continue de contacter régulièrement les 22 Parties qui n'ont pas encore fourni l'information requise selon les instructions de la Résolution X.13, paragraphe 31. Les 45 Sites Ramsar concernés figurent dans l'annexe 3.

Annexe 1

Nouveaux Sites Ramsar inscrits et ajoutés à la Liste depuis la COP10

(fin juin 2012)

PAYS	Site n°	Nom du site	Date d'inscription	Superficie (hectares)
AFRIQUE DU SUD	1904	Ntsikeni Nature Reserve	02/02/2010	9200
ALGÉRIE	1894	Garaet Timerganine	18/12/2009	1460
	1895	Marais de Bourdim (Wilaya d'El Tarf)	18/12/2009	11
	1896	Site classé Sebkhet Ezzmoul	18/12/2009	6765
	1897	Site Ramsar du Lac Boulhilet	18/12/2009	856
	1898	Vallée de Poued Soummam	18/12/2009	12453
	1959	Oum Lâagareb	05/06/2011	729
	1960	Lac du barrage de Boughezoul	05/06/2011	9
	1961	Ile de Rachgoun	05/06/2011	66
ARGENTINE	1865	Lagunas altoandinas y puneñas de Catamarca	02/02/2009	1228175
	1886	Glaciar Vinciguerra y Turberas Asociadas	16/09/2009	2760
	1969	Palmar Yatay	05/06/2011	21450
AUTRICHE	1979	Autertal/St Lorenzener Hochmoor	12/09/2011	48
BÉLARUS	1927	Berezinsky Biosphere Reserve	25/01/2010	85149
BHOUTAN	2032	Bumdeling	07/05/2012	?
	2033	Khotokha	07/05/2012	?
BRÉSIL	1864	Reserva Particular del Patrimonio Natural (RPPN) "Fazenda Rio Negro"	22/05/2009	7000
	1902	Abrolhos Marine National Park	02/02/2010	91300
	1900	Rio Doce State Park (Parque Estadual do Rio Doce)	15/03/2010	35973
BULGARIE	1970	Dragoman Marsh Karst Complex	02/11/2011	14967
BURKINA FASO	1876	Barrage de la Tapoa	10/07/2009	3419
	1883	Lac Higa	10/07/2009	1514
	1874	Barrage de Bagre	07/10/2009	36793
	1875	Barrage de la Kompienga	07/10/2009	16916
	1877	Cône d'épandage de Banh	07/10/2009	10003
	1878	La Forêt Classée et Réserve Partielle de Faune Comoé-Léraba	07/10/2009	124500
	1879	Forêt Galerie de Léra (Nan, Tchêfoun)	07/10/2009	451
	1880	Lac Bam	07/10/2009	2693
	1881	Lac de Tingrela	07/10/2009	494
	1882	Lac Dem	07/10/2009	1354
	1884	Réserve Totale de Faune d'Arly (Parc National d'Arly)	07/10/2009	134239
	1885	La Vallée du Sourou	07/10/2009	20926
CAMEROUN	1908	Estuaire du Rio Del Rey	20/05/2010	165000
CHILI	1870	Salar de aguas Calientes IV	14/08/2009	15529
	1871	Salar de Pujsa	14/08/2009	17397

PAYS	Site n°	Nom du site	Date d'inscription	Superficie (hectares)
	1909	Parque Andino Juncal	22/05/2010	13796
CHINE	1867	Hangzhou Xixi Wetlands	07/07/2009	325
	1977	Heilongjiang Qixing River National Nature Reserve	09/01/2011	20000
	1975	Gansu Gahai Wetlands Nature Reserve	01/09/2011	247431
	1976	Heilongjiang Nanweng River National Nature Reserve	01/09/2011	229523
	1978	Heilongjiang Zhenbaodao Wetland National Nature Reserve	01/09/2011	44364
CONGO	1858	Sangha-Nouabalé-Ndoki	04/03/2009	1525000
	1857	Les Rapides du Congo-Djoué	03/04/2009	2500
COSTA RICA	1918	Humedal Maquenque	22/05/2010	59692
DANEMARK	2021	Ørsted Dal, Pingel Dal and Enhjørningen	08/06/2011	218000
É A U	1932	Wadi Wurayah National Park	10/07/2010	12700
ÉGYPTE	2040	Lake Oarum	04/06/2012	138500
	2041	Wadi El rayan Protected Area	04/06/2012	175790
EL SALVADOR	1899	Laguna de Olomega	02/02/2010	7557
	1924	Complejo Güija	16/12/2010	10180
	1935	Complejo Jaltepeque	02/02/2011	49454
ÉQUATEUR	1991	La Tembladera	06/12/2011	1471
ESPAGNE	1911	Reserva Natural Lagunas de Archidona	17/09/2009	204
	1912	Paraje Natural Laguna Grande	17/09/2009	200
	1913	Reserva Natural Complejo Endorreico Lebrija-Las Cabezas	17/09/2009	897
	1914	Reserva Natural Complejo Endorreico de Chiclana	17/09/2009	793
	1915	Reserva Natural Complejo Endorreico de Puerto Real	17/09/2009	863
		Ría de Villaviciosa	07/01/2011	1263
		Lagunas de Campotejar	07/01/2011	61
		Lagunas de las Moreras	07/01/2011	73
		Saladas de Sástago-Bujaraloz	07/01/2011	8145
		Tremedales de Orihuela	07/01/2011	1845
ESTONIE	1962	Luitemaa	27/01/2010	11240
	1997	Lihula	27/01/2010	6620
	1998	Leidissoo	27/01/2010	8178
	1999	Agusalu	27/01/2010	11000
	2022	Haapsalu-Noarootsi	08/02/2011	27450
ÉTATS-UNIS	1888	Corkscrew Swamp Sanctuary	23/03/2009	5261
	1917	Roswell Artesian Wetlands (Bitter Lake National Wildlife Refuge and Bottomless Lakes State Park)	20/01/2010	917
	1928	Humbug Marsh	20/01/2010	188
	1930	Laguna de Santa Rosa Wetland Complex	16/04/2010	1576
	1901	Upper Mississippi River Floodplain Wetland	01/05/2010	122357
	1971	Palmyra Atoll National Wildlife Refuge	01/04/2011	204127
	2001	Kakagon and Bad River Sloughs	02/02/2012	4355

PAYS	Site n°	Nom du site	Date d'inscription	Superficie (hectares)
	2030	Congaree National Park	02/02/2012	10539
	2031	Emiquon Complex	02/02/2012	5729
	2042	Sue and Wes Dixon Waterfowl Refuge	02/02/2012	1117
FRANCE	1994	Tourbière de Moltifao	27/10/2011	33
	1995	Marais d'Orx et zones humides associées	27/10/2011	962
	1996	Bassin d'Arcachon - Secteur du delta de la Leyre	27/10/2011	5175
	2002	La Vasière des Badamiers (île de Mayotte - océan indien)	27/10/2011	115
	2029	Zones humides et marines de Saint-Martin	27/10/2011	2997
GABON	1851	Bas Ogooue	02/02/2009	862700
	1852	Chutes et Rapides sur Ivindo	02/02/2009	132500
	1853	Rapides de Mboundou Badouma et de Doume	02/02/2009	59500
HONGRIE	1963	Fishponds and Marshlands south of Lake Balaton (Dél-balatoni halastavak és berkek)	09/06/2011	9483
INDONÉSIE	1944	Rawa Aopa Watumohai National Park	06/03/2011	105194
	1945	Sembilang National Park	03/06/2011	202896
	1987	Pulau Rambut Wildlife Reserve	11/11/2011	90
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'	1939	Choghakhor Wetland	03/03/2010	1687
	1940	Kanibarazan Wetland	17/01/2011	927
ITALIE	1929	Palude del Brusa Le Vallette	27/09/2010	171
JAMAÏQUE	1990	Mason River Protected Area PENDING?	06/12/2011	82
KAZAKHSTAN	1856	Ural River Delta and adjacent Caspian Sea coast	10/03/2009	111500
	1862	Koibagar-Tyuntyugur Lake System	07/05/2009	58000
	1863	Kulykol-Taldykol Lake System	07/05/2009	8300
	1872	Naurzum Lake System	12/07/2009	139714
	1873	Zharsor-Urkash Lake System	12/07/2009	41250
	1892	Alakol-Sasykkol Lakes System	25/11/2009	914663
	2020	Ili River Delta and South Lake Balkhash	01/01/2012	976630
LITUANIE	1992	Adutiskis-Svyła-Birveta wetland complex (Adutiškio-Svylos-Birvetos šlapžemiu kompleksas)	15/11/2011	6881
	1993	Girutiskis bog (Girutiškio pelke)	15/11/2011	1402
MADAGASCAR	1916	Rivière Nosivolo et affluents	17/09/2010	352511
	2048	Lac Kinkony	05/06/2012	13900
	2049	Zone Humide Mandrozo	05/06/2012	15875
MAURICE	1988	Pointe d'Esny Wetland	06/09/2011	22
MAURITANIE	1854	Lac Gabou et le réseau hydrographique du Plateau du Tagant	13/02/2009	9500
MEXIQUE	1866	Humedales de Bahía Adair	02/02/2009	42430
	1891	Canal del Infiernillo y esteros del territorio Comcaac (Xepe Coosot)	27/11/2009	29700
	1919	La Mintzita	02/02/2009	57
	1920	Lago de San Juan de los Ahorcados	02/02/2009	1099

PAYS	Site n°	Nom du site	Date d'inscription	Superficie (hectares)
	1921	Manglares y Humedales del Norte de Isla Cozumel	02/02/2009	32786
	1922	La Alberca de los Espinos	02/02/2010	33
	1923	Laguna Hanson, Parque Nacional Constitución de 1857	02/02/2010	510
	1933	Laguna de Hueyapan (El Texcal)	02/02/2010	276
	1934	Ecosistema Arroyo Verde APFF Sierra de Álamos Río Cuchujaqui	02/02/2010	174
	1972	El Jagüey, Buenavista de Peñuelas	02/02/2011	35
	1973	Lago de Chapala	02/02/2009	114659
	1981	Baño de San Ignacio	02/02/2009	4225
	1982	Estero El Soldado	02/02/2011	350
	1983	Humedales de Bahía San Jorge	02/02/2010	12198
	1984	Humedales de Yavaros-Moroncarit	02/02/2010	13627
	1985	Laguna de Cuyutlbn vasos III y IV	02/02/2011	4051
	1986	Presa de Atlangatepec	02/02/2009	1200
	2024	Área Natural Protegida Estatal Presa de Silva y Zonas Aledañas	02/02/2011	3934
	2025	Lagunas de Santa María-Topolobampo-Ohuira	02/02/2009	22500
	2026	Presa La Vega	02/02/2010	1950
	2027	Presa Manuel Ávila Camacho (Presa Valsequillo)	02/02/2012	23612
	2043	Anillo de Cenotes	02/02/2009	891
	2044	Ajos Bavispe	02/02/2009	4273
	2045	Humedales de Montaña Maria Eugenia	02/02/2012	86
	2046	Laguna Santiaguillo	02/02/2012	24016
	2047	Rio San Pedro Vado de Meoqui	02/02/2012	374
MOZAMBIQUE	1964	Lake Niassa and its Coastal Zone (Lago Niassa e Zona Costeira)	26/04/2011	1363700
NICARAGUA	1980	Sistema Lacustre Playitas-Moyra-Tecomapa 29/06/11	29/06/2011	1161
NORVÈGE	1951	Hedmarksvidda Wetland System	12/11/2010	4544
	1952	Rott-Håstein-Kjør	12/11/2010	10722
	1956	Målselvutløpet	12/11/2010	1288
	1958	Reisautløpet	12/11/2010	600
	1965	Sørkapp	12/11/2010	39710
	1966	Bear Island (Bjørnøya)	12/11/2010	298300
	1949	Evenes wetland system	11/12/2010	434
	1950	Røstøyan	11/12/2010	6986
	1953	Sklinna	11/12/2010	589
	1954	Glomådeltaet	11/12/2010	606
	1955	Atnsjømyrene	11/12/2010	550
	1957	Hopen	11/12/2010	325400
	1967	Ulendeltaet	11/12/2010	280
	1968	Nordenskiöldkysten	11/12/2010	31750
PANAMA	1907	Humedal de Importancia Internacional Damani-Guariviara	09/03/2010	24089

PAYS	Site n°	Nom du site	Date d'inscription	Superficie (hectares)
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1889	Riviere Sangha située en République Centrafricaine	05/11/2009	275000
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	1893	1100 Altitude Wetland	12/10/2009	13
	1925	Seocheon Tidal Flat	09/09/2010	1530
	1937	Gochang and Buan Tidal Flats	13/12/2010	4550
	1947	Dongbaekdongsan	14/03/2011	59
	1948	Ungok Wetland	06/04/2011	179
	1974	Jeungdo Tidal Flat	01/09/2011	3130
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO	1941	Beung Kiat Ngong Wetlands	16/06/2010	2360
	1942	Xe Champhone Wetlands	16/06/2010	12400
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	1936	Refugio de Vida Silvestre Laguna Cabral o Rincón	02/02/2011	4600
RÉPUBLIQUE KYRGYZE	1943	Son-Kol Lake	23/01/2011	36869
ROUMANIE	1946	Iron Gates Natural Park	18/01/2011	115666
	2003	Poiana Stampei Peat Bog (Tinovul Poiana Stampei)	25/10/2011	640
	2004	Comana Natural Park (Parcul Natural Comana)	25/10/2011	24963
ROYAUME-UNI	1868	Gough Island	20/11/2008	229811
	1869	Inaccessible Island	20/11/2008	126524
	2023	Upper Nene Valley Gravel Pits	07/04/2011	1358
SERBIE	2028	Koviljsko-Petrovaradinski Rit	08/03/2012	8292
SEYCHELLES	1887	Aldabra Atoll	02/02/2010	43900
	1905	Mare Aux Cochons High altitude freshwater wetlands	02/02/2010	0
SOUDAN	1859	Dongonab Bay-Marsa Waiai	02/02/2009	280000
	1860	Suakin-Gulf of Agig	02/02/2009	1125000
SRI LANKA	1910	Vankalai Sanctuary	12/07/2010	4839
	1931	Kumana Wetland Cluster	29/10/2010	19011
THAÏLANDE	1926	Kut Ting Marshland	19/06/2009	2200
TUNISIE	2005	Chott Elguetar	02/02/2012	7400
	2006	Oued Dekouk	02/02/2012	1450
	2007	Marais d'Eau douce Garaet Douza	02/02/2012	1400
	2008	Golfe de Boughrara	02/02/2012	12880
	2009	Les Gorges de Thelja	02/02/2012	675
	2010	Barrage Merguellil	02/02/2012	714
	2011	Oued Dekouk	02/02/2012	5750
	2012	Iles Kerkennah ou l'Éarchipel de Kerkennah	02/02/2012	15000
	2013	Barrage Oued El Hajar	02/02/2012	254
	2014	Barrage Oued Ermal	02/02/2012	620
	2015	Salines de Monastir	02/02/2012	1000
	2016	Barrage Sidi Abdelmoneem	02/02/2012	31

PAYS	Site n°	Nom du site	Date d'inscription	Superficie (hectares)
	2017	Barrage de Sidi El Barrak	02/02/2012	2734
	2018	Barrage de Sidi Saad	02/02/2012	8650
	2019	Sebkhet Halk Elmanzel et Oued Essed	02/02/2012	36000
TURQUIE	1890	Lake Kuyucuk (Kuyucuk Gölü)	28/08/2009	416
VIET NAM	1938	Ba Be National Park	02/02/2011	10048
	2000	Tram Chim National Park	02/02/2012	7313

Annexe 2

**Liste des Parties contractantes qui doivent fournir, de façon prioritaire, une
Fiche descriptive Ramsar mise à jour (ou plus)**

PAYS	Nombre de sites dont l'information n'est plus à jour	*Nombre de sites pour lesquels des informations à jour ont été soumises	Nombre total de sites par pays
AFRIQUE DU SUD	17	8	20
ALBANIE	3	0	3
ALGÉRIE	42	26	50
ALLEMAGNE	32	1	34
ANTIGUA-ET-BARBUDA	1	0	1
ARGENTINE	13	7	20
AUSTRALIE	24	28	64
AUTRICHE	14	7	20
AZERBAÏDJAN	2	0	2
BAHREÏN	2	0	2
BANGLADESH	2	0	2
BARBADE	1	0	1
BÉLARUS	7	0	9
BELGIQUE	9	0	9
BELIZE	2	0	2
BÉNIN	2	2	4
BOLIVIE	7	1	8
BOSNIE-HERZÉGOVINE	1	1	3
BULGARIE	9	1	11
BURKINA FASO	3	0	15
BURUNDI	1	1	1
CAMBODGE	3	3	3
CAMEROUN	1	0	5
CANADA	36	1	37
CAP-VERT	3	3	3
CHINE	34	9	41
COLOMBIE	3	0	5
COMORES	1	0	3
CONGO	1	0	7
CÔTE D'IVOIRE	6	0	6
CROATIE	3	0	4
DANEMARK	38	38	39
DJIBOUTI	1	0	1
ÉGYPTE	2	2	4
EL SALVADOR	2	4	6

ÉQUATEUR	3	11	14
ESPAGNE	47	2	73
ESTONIE	6	0	17
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE	14	8	34
FÉDÉRATION DE RUSSIE	35	21	35
FIDJI	1	0	1
FINLANDE	49	0	49
FRANCE	16	9	41
GAMBIE	2	1	3
GÉORGIE	1	0	2
GHANA	6	6	6
GRÈCE	10	0	10
GUATEMALA	4	2	7
GUINÉE	14	0	16
GUINÉE ÉQUATORIALE	3	0	3
GUINÉE-BISSAU	1	0	1
HONDURAS	1	5	6
HONGRIE	6	0	29
ÎLES MARSHALL	1	0	1
INDE	25	0	25
INDONÉSIE	3	3	6
IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'	21	0	24
IRAQ	1	0	1
IRLANDE	45	0	45
ISLANDE	3	0	3
ISRAËL	2	0	2
ITALIE	44	44	52
JAMAÏQUE	2	1	4
JAPON	32	3	37
JORDANIE	1	0	1
KAZAKHSTAN	1	0	9
KENYA	5	0	5
LESOTHO	1	0	1
LETTONIE	4	0	6
LIBAN	1	0	4
LIBÉRIA	1	0	5
LIBYE	2	0	2
LIECHTENSTEIN	1	0	1
LITUANIE	1	1	7
LUXEMBOURG	2	0	2
MADAGASCAR	5	0	9

MALAISIE	5	3	6
MALAWI	1	1	1
MALI	1	1	1
MALTE	2	0	2
MAROC	24	0	24
MAURICE	1	0	3
MAURITANIE	4	1	4
MEXIQUE	55	9	138
MOLDOVA	3	0	3
MONGOLIE	11	0	11
MONTÉNÉGRO	1	0	1
MYANMAR	1	0	1
NAMIBIE	4	4	4
NÉPAL	4	1	9
NICARAGUA	1	7	9
NIGER	12	0	12
NIGÉRIA	1	0	11
NORVÈGE	19	19	51
NOUVELLE-ZÉLANDE	6	0	6
OUGANDA	2	0	12
OUZBÉKISTAN	1	0	2
PAKISTAN	12	0	19
PANAMA	3	1	5
PAPOUASIE-NOUVELLE- GUINÉE	2	0	2
PARAGUAY	6	0	6
PAYS-BAS	49	21	49
PÉROU	9	2	13
PHILIPPINES	3	0	4
POLOGNE	5	0	13
PORTUGAL	17	0	28
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	1	0	1
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1	0	2
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	4	1	17
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	1	0	3
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	1	0	2
RÉPUBLIQUE KYRGYZE	1	0	3
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	10	7	12
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	4	0	4
ROUMANIE	5	0	8
ROYAUME-UNI	163	1	169

RWANDA	1	0	1
SAINTE-LUCIE	2	0	2
SAMOA	1	0	1
SÉNÉGAL	4	0	4
SERBIE	4	0	10
SEYCHELLES	1	1	3
SIERRA LEONE	1	0	1
SLOVAQUIE	7	0	14
SLOVÉNIE	3	0	3
SRI LANKA	3	0	5
SUÈDE	32	0	51
SUISSE	10	0	11
SURINAME	1	0	1
TADJIKISTAN	5	0	5
TCHAD	5	0	6
THAÏLANDE	10	10	11
TOGO	2	0	4
TRINITÉ-ET-TOBAGO	3	0	3
TUNISIE	1	0	35
TURQUIE	3	0	13
UKRAINE	33	33	33
URUGUAY	1	1	2
VENEZUELA	5	0	5
VIET NAM	2	0	4
ZAMBIE	8	0	8

* Ces chiffres font référence au nombre de sites (inclus dans le nombre de sites dont l'information n'est pas à jour) pour lesquels les Autorités administratives ont soumis des informations mises à jour en train d'être vérifiées par le Secrétariat ou pour lesquels d'autres détails du pays sont nécessaires.

Annexe 3

Liste de Sites Ramsar pour lesquels aucune FDR et/ou carte adéquate n'a jamais été fournie

PAYS	Site n°	Nom du site	Date d'inscription	FDR	CARTE
ALLEMAGNE	174	Unteres Odertal, Schwedt	31/07/1978	Non	Non
	175	Peitzer Teichgebiet	31/07/1978	Non	Non
AZERBAÏDJAN	1075	Agh-Ghol	21/05/2001	Non	Non
	1076	Ghizil-Agai	21/05/2001	Non	Non
BHOUTAN	2032	Bumdeling	05/07/2012	Non	Non
	2033	Khotokha	05/07/2012	Non	Non
CAP-VERT	1575	Curral Velho	18/07/2005	Oui	Non
	1576	Lagoa de Rabil	18/07/2005	Non	Non
	1577	Lagoa de Pedra Badejo	18/07/2005	Non	Non
DJIBOUTI	1239	Haramous-Loyada	22/11/2002	Oui	Non
ÉMIRATS ARABES UNIS	1715	Ras Al Khor Wildlife Sanctuary	29/08/2007	Non	Non
FIDJI	1612	Upper Navua Conservation Area	11/04/2006	Non	Non
GABON	1652	Parc National Akanda	02/02/2007	Non	Non
	1653	Parc National Pongara	02/02/2007	Non	Non
IRAQ	1718	Hawizeh Marsh (Haur Al-Hawizeh)	10/07/2007	Non	Non
IRLANDE	440	Tralee Bay	10/07/1989	Non	Oui
	840	Bannow Bay	11/06/1996	Non	Oui
	841	Trawbreaga Bay	11/06/1996	Non	Oui
	842	Cummeen Strand	11/06/1996	Non	Oui
KAZAKHSTAN	108	Lakes of the lower Turgay & Irgiz	11/10/1976	Oui	Non
MYANMAR	1431	Moyingyi Wetland Wildlife Sanctuary	17/11/2004	Non	Non
PAKISTAN	97	Thanedar Wala	23/07/1976	Oui	Non
	98	Tanda Dam	23/07/1976	Oui	Non
	99	Kinjhar (Kalri) Lake	23/07/1976	Oui	Non
	100	Drigh Lake	23/07/1976	Oui	Non
	101	Haleji Lake	23/07/1976	Oui	Non
	816	Chashma Barrage	22/03/1996	Non	Non
	817	Taunsa Barrage	22/07/1976	Non	Non
PALAOS	1232	Lake Ngardok	18/10/2002	Non	Non
PAYS-BAS	198	Het Spaans Lagoen	23/05/1980	Non	Oui
	578	Alde Feanen	07/01/1993	Non	Oui
	579	De Deelen	07/01/1993	Non	Oui
	580	Deurnese Peelgebieden	07/01/1993	Non	Oui
	581	Bargerveen	07/01/1993	Non	Oui
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1590	Les Rivières de Mbaéré-Bodingué	05/12/2005	Oui	Non
RÉPUBLIQUE KYRGYZE	1231	Isyk-Kul State Reserve with the Lake Isyk-Kul	10/11/1976	Non	Non

RWANDA	1589	Rugezi-Bulera-Ruhondo	12/01/2005	Non	Non
SAMOA	1412	Lake Lanoto'o	10/07/2004	Non	Non
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1632	Ilots Tinhosas	21/08/2006	Non	Non
TADJIKISTAN	1082	Karakul Lake	18/07/2001	Non	Non
	1083	Kayrakum Reservoir	18/07/2001	Non	Non
	1084	Lower part of Pyandj River	18/07/2001	Non	Non
	1085	Shorkul and Rangkul Lakes	18/07/2001	Non	Non
	1086	Zorkul Lake	18/07/2001	Non	Non
YÉMEN	1736	[Detwah Lagoon]	08/10/2007	Non	Non